

LE PROGRAMME

Mesdames, messieurs, chers concitoyens,

Les budgets des collectivités territoriales sont de plus en plus restreints, c'est une réalité. La baisse des dotations de l'État, conjuguée à l'élargissement des compétences locales, place les communes et les intercommunalités dans une situation budgétaire de plus en plus difficile. Saint-Quentin, n'y échappe pas.

La majorité sortante prétend être en désaccord avec ces mesures gouvernementales. Pourtant, elle applique localement les orientations nationales qu'elle soutient dans les faits. Ses partis et ses élus réclament davantage de décentralisation au nom de l'« autonomie locale », sans rappeler qu'une décentralisation se traduit toujours par un affaiblissement des moyens et un accroissement des inégalités territoriales. **Du PS au RN, en passant par LR et les verts, ils votent tous les budgets Macron, les hausses de budgets militaires et les baisses de dotations aux collectivités territoriales. Nous en payons l'addition.**

Notre ville, déjà classée parmi les villes les plus fragiles, subit ces décisions de plein fouet. Paradoxalement, ce classement permet aussi d'augmenter de 30 % les indemnités des élus municipaux. En 2020, lors du premier conseil municipal du mandat précédent, Mme Macarez a fait voter cette mesure incroyable : plus de 1 500 € supplémentaires chaque mois pour le maire, plus de 600 € pour un adjoint, soit environ 150 000 € par an pour la collectivité. **Un choix difficilement compatible avec les discours sur la rigueur budgétaire.**

Dans le même temps, **les économies demandées aux habitants sont bien réelles. Extinction de l'éclairage public, projets de réduction de la collecte des déchets ou restrictions d'accès aux déchetteries : des mesures très visibles mais aux économies limitées.** Par exemple, l'extinction de minuit à 4h30 dans certaines rues ne représente que 20 % de éclairage total dans un budget énergétique où celui-ci pèse environ 30 % de la dépense, cela donne à peine 6 % d'économie au final. Alors que le budget communication dépasse le million d'euros, ceux qui travaillent en horaires décalés doivent rentrer chez eux dans l'obscurité.

Plus largement, le recours massif aux délégations de service public et à la sous-traitance traduit le choix politique de privilégier l'externalisation, et donc les profits privés, plutôt que la régie publique. Qu'il s'agisse du transport urbain, de la restauration scolaire ou de la location de bennes pour les déchetteries, ces dispositifs ont un coût élevé et pénalisent aussi bien les finances de la ville que notre qualité de vie.

Tous ces exemples nous démontrent que, même dans un contexte budgétaire contraint, qui doit être fermement contesté, des marges de manœuvre existent.

Durant le mandat 2020-2026, nos élus – Olivier Tournay, Aurélien Jan et Gauthier Ducos – ont démontré, délibération après délibération, qu'il était possible de proposer d'autres arbitrages et d'autres choix de gestion.

Ce programme s'inscrit dans cette continuité : il vise à remettre le conseil municipal au service exclusif des Saint-Quentinois. Nous vous proposons ici des exemples de mesures concrètes fondées sur la responsabilité financière, l'efficacité des services publics et la priorité donnée à la qualité de vie.

Corinne BECOURT



Miser sur l'avenir

Des moyens pour la jeunesse

À Saint-Quentin, malgré les chiffres avancés par la majorité sortante, il ne fait pas si bon être jeune. Les écoles sont en mauvais état. Six établissements ont été complètement fermés en moins de vingt ans. Les dotations scolaires, longtemps parmi les plus faibles du département, ne permettaient pas aux enseignants d'acheter le matériel nécessaire au bon fonctionnement des classes. Grâce à la persévérance de nos élus, elles ont été réévaluées, mais elles restent insuffisantes. Les ATSEM sont en effectifs insuffisants. Les budgets pour les sorties scolaires sont distribués au compte-gouttes. Les associations sportives et culturelles manquent de moyens, tout comme les centres sociaux. Cette situation contribue à rendre la ville moins attractive. Garantir un bon cadre de vie pour les enfants, c'est rassurer les familles, éviter les départs et encourager de nouvelles installations.

L'école, une priorité

Environ 5 000 élèves fréquentent les écoles primaires de Saint-Quentin. Aujourd'hui, la ville dépense dix fois plus pour la communication que pour les fournitures et les sorties scolaires réunies. Ce choix budgétaire n'est pas le nôtre. Nous effectuerons un arbitrage pour remettre des moyens dans le fonctionnement des écoles :

- Refuser catégoriquement les fermetures d'école (sans validation municipale, pas de fermeture)
- Augmenter les dotations afin que chaque élève dispose des mêmes fournitures
 - En maternelle, atteindre l'objectif : une classe, une ATSEM
 - Favoriser les sorties et voyages scolaires

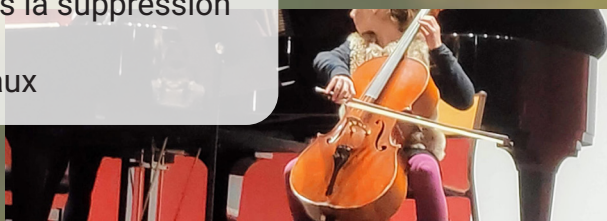
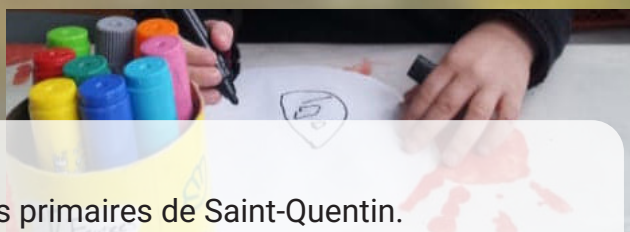
L'école publique doit être soutenue, respectée et renforcée.

Le rôle primordial des activités extra-scolaires

Clubs sportifs, associations culturelles, centres sociaux : notre ville dispose d'un réseau dense qui mérite un soutien plus fort et plus équitable. Ces structures sont aussi la vitrine de Saint-Quentin et jouent un rôle déterminant dans l'épanouissement des jeunes.

Nous proposons :

- Une meilleure répartition des aides aux associations sportives et culturelles, afin d'augmenter les moyens ciblés sur la jeunesse. La baisse du coût des licences sportives est un objectif, surtout après la suppression du Pass Sport pour les moins de 14 ans.
- Plus de moyens et de personnels pour les centres sociaux



Se déplacer

Reprendre la maîtrise du réseau de bus

En 2004, la droite a privatisé le réseau de bus saint-quentinois (PASTEL).

Résultat : des dessertes insuffisantes et des coûts mal maîtrisés.

Nous ferons un choix clair : **remunicipaliser le service à partir de 2029, date de fin du contrat de délégation. Le transport est un service public essentiel, pas une source de profit.**

Cette reprise en main permettra d'**étudier clairement la question des tarifs, des dessertes, des horaires et des trajets.**

Nous mettrons en place des bus en soirée et le week-end jusqu'à 1h du matin avec un passage par heure sur ces créneaux. Se déplacer le soir ne doit plus être un problème à Saint-Quentin.

Un grand plan pour la voirie

La question de la voirie **ne doit pas se limiter aux grands axes et au centre-ville.** Il est indispensable d'engager un grand **plan de rénovation et de restructuration de la voirie pour qu'elle corresponde aux usages actuels**, pour améliorer la sécurité et la circulation dans toute la ville. **La suppression du stationnement alterné** doit aussi être mise en place avec la consultation des riverains concernés.

Un parking gratuit pour l'hôpital

Il est inacceptable que les habitants paient pour se garer lorsqu'ils viennent : se faire soigner ou rendre visite à leurs proches à l'hôpital.

Nous proposons :

- la création d'un parking gratuit en utilisant le terrain situé en face de l'hôpital
- la suppression des bornes anti-stationnement le long de l'hôpital (hors zones devant les habitations des riverains)

Se soigner ou rendre visite à un proche ne doit jamais devenir un coût supplémentaire.

Maîtriser la compétence funéraire

La mort d'un proche est un moment de grande vulnérabilité pour les familles. Pourtant, l'organisation des obsèques est aujourd'hui largement laissée à des entreprises privées. De nombreux contrôles publics montrent que les obligations de ces entreprises sont trop souvent mal respectées : **prestations présentées comme obligatoires, frais mal expliqués ou manque d'information pour les familles.** Cette situation est d'autant plus problématique que les décisions doivent être prises dans l'urgence et dans un moment de grande fragilité.

Comme ailleurs, l'ouverture à la concurrence a été vendue comme une amélioration du service et des tarifs en baisse. Comme toujours, c'est l'inverse qui s'est produit : les tarifs des obsèques ont fortement augmenté et la mort est devenue un marché très rentable. Cette situation est inacceptable.

Créer un service municipal des obsèques

Pour permettre à chacun de dire adieu à ses proches dignement, nous créerons un service municipal funéraire, comme cela existe déjà dans de nombreuses villes.

Pour une collectivité de la taille de Saint-Quentin, ce service nécessiterait **quatre agents municipaux.**

Il permettrait de **proposer des obsèques à partir de 1 500 €**, soit un tarif bien plus accessible que ceux pratiqués aujourd'hui.

Dans les villes où ce dispositif existe le service est bénéficiaire, il **ne coûte rien au contribuable**, il rapporte même des recettes à la collectivité et il garantit des tarifs justes pour les familles.

Les entreprises privées pourront bien sûr continuer d'exercer pour ceux qui souhaitent y faire appel.

Mais la ville doit garantir une alternative publique, transparente et accessible à tous.

De la terre à l'assiette

Une politique municipale de l'alimentation pour Saint-Quentin

Depuis plusieurs années, les cantines scolaires de Saint-Quentin sont approvisionnées par un prestataire privé implanté à proximité de Beauvais, seul répondant à l'appel d'offres. Chaque jour, les repas parcourent plus de 100 kilomètres avant d'arriver dans les assiettes des enfants. Le constat est partagé par les élèves, les personnels encadrants et les services chargés d'analyser les échantillons : des repas majoritairement fades, peu appétissants, sans qualité gustative. À cela s'ajoute une hausse significative des tarifs cette année, liée notamment aux coûts de transport et des matières premières. Le pain lui-même est fourni par un industriel de l'Oise. Malgré ce constat, la majorité sortante n'envisage aucun changement. Le choix est toujours le même : externaliser, dépendre d'opérateurs privés, subir les hausses tarifaires et renoncer à toute maîtrise publique.

Nous proposons une solution simple : reprendre en main l'alimentation à l'échelle municipale, de la production à la consommation.

Une ambition : 2 000 repas par jour

Aujourd'hui, environ 1 400 repas sont servis dans les cantines scolaires. Notre objectif est de porter la capacité à 2 000 repas quotidiens.

Pourquoi ?

- Répondre aux besoins (les 1400 repas actuels sont insuffisants)
- Proposer un service aux communes de l'agglomération.
 - Développer le portage de repas à domicile.
 - Créer une cantine municipale ouverte à tous.



1. Un maraîchage municipal

De nombreuses friches et terres cultivables existent sur l'agglomération. Plus de 100 collectivités françaises ont déjà mis en place un maraîchage municipal avec des résultats probants : **sécurisation de l'approvisionnement, amélioration de la qualité, création d'emplois locaux et maîtrise des coûts.**

Nous proposons :

- La création de serres municipales.
 - Des cultures en plein champ.
- Une gestion directe par des agents municipaux.
- Un plan d'embauche adapté aux besoins de production.

Un objectif de **6 hectares cultivés permettrait de contribuer significativement à l'approvisionnement nécessaire pour 2 000 repas quotidiens.** Il n'y aurait aucune concurrence avec les maraîchers locaux : aujourd'hui, ils ne fournissent pas les cantines. Au contraire, cette dynamique pourrait aider la filière locale et favoriser des partenariats complémentaires. Le maraîchage sera aussi une sortie pédagogique forte intéressante pour élèves de la ville.



2. Une cuisine centrale municipale

La création d'une cuisine centrale constitue la clé de voûte du dispositif.

Fonctions :

- Production des repas.
- Conditionnement.
- Logistique de livraison.
- Adaptation aux différents publics (scolaires, personnes âgées, portage à domicile, restauration collective municipale).



Par exemple, à Vierzon (25 000 habitants), une cuisine centrale produit 1 600 repas par jour pour environ 5,70 € par repas. Bien d'autres collectivités ont fait ce choix. Notre agglomération de plus de 100 000 habitants dispose des moyens suffisants pour atteindre 2 000 repas quotidiens. Il s'agit d'un choix politique, pas d'une impossibilité technique.

3. Une cantine municipale ouverte à tous

Nous proposons la création d'une cantine municipale accessible à tous les habitants.

Objectifs :

- Proposer un repas complet à prix coûtant.
- Garantir un menu unique, équilibré et préparé à partir des productions municipales et de produits locaux.
- Mettre en place une tarification sociale adaptée aux revenus.



Des tarifs préférentiels appliqués aux personnes âgées, aux personnes isolées et aux foyers modestes. Cette structure deviendrait un lieu de convivialité, de mixité sociale et de solidarité.

Un choix stratégique pour la ville

Ce projet répond à **plusieurs enjeux importants** :

- Souveraineté alimentaire locale
- Maîtrise budgétaire à moyen terme
- Création d'emplois municipaux
- Amélioration de la qualité nutritionnelle
- Suppression de déplacements inutiles (fin des trajets quotidiens de 100 km)

Les dépenses actuelles consacrées à un prestataire extérieur peuvent être réorientées vers un investissement productif, amortissable et pérenne.

Notre engagement

Nous faisons le choix d'une gestion publique ambitieuse, pragmatique et responsable. Produire localement, cuisiner localement, servir localement : c'est redonner du sens à l'action municipale.



**« Il ne manque ni les terres, ni les compétences, ni les besoins.
Il ne manque que la volonté politique. »**

Le logement au service des Saint-Quentinois

Le logement est un sujet central pour les familles, mais nous n'avons pas tous le même rapport à celui-ci. Propriétaire, petit bailleur, locataire du secteur privé ou locataire HLM, chaque situation doit être considérée avec précision. Il ne s'agit pas d'opposer les habitants entre eux, mais de trouver des solutions pour mieux vivre ensemble et améliorer la situation générale.

La majorité sortante a mené une gestion déplorable d'Habitat Saint-Quentinois, conduisant à son absorption par le géant Partenord. Résultat : les conditions de vie dans les HLM se sont fortement dégradées. Les locataires ne trouvent plus de réponse à leurs demandes. **Les pannes de chauffage en plein hiver et les pannes d'ascenseurs se répètent. Les charges explosent.** Des logements sont détruits ou vendus, et ceux reconstruits sont moins nombreux et plus chers.

Dans le secteur privé, la situation n'est pas meilleure : la disparition de logements publics fait grimper les loyers, le permis de louer tend les relations avec les petits bailleurs, tandis que **les marchands de sommeil et les logements insalubres échappent encore à tout contrôle.**

Les propriétaires voient leur taxe foncière augmenter avec le sentiment que leur impôt ne sert pas vraiment à améliorer le cadre de vie.

Un service municipal dédié du logement

Pour accompagner les habitants et faire respecter leurs droits : chauffage, ascenseurs, entretien des immeubles, charges, aides à la rénovation, amélioration de l'habitat... Les associations de défense du logement seront pleinement associées à ce travail.

Produire et rénover les logements

Nous mettrons fin aux politiques de démolition qui appauvrissent les quartiers. La priorité sera donnée à la réhabilitation des HLM, source d'économies d'énergie et d'amélioration du cadre de vie. La ville soutiendra également la construction massive de logements HLM (PLAI et PLUS), prioritairement publics. La vente des HLM sera interdite, les loyers encadrés et le Supplément de Loyer de Solidarité (SLS) supprimé.

Le retour des gardiens d'immeubles

Des gardiens d'immeubles, issus des quartiers, seront réintroduits. Leur présence favorisera la solidarité, la tranquillité et le bon entretien des bâtiments.

Renforcer l'hygiène et la santé

Des produits contre les nuisibles (puces, cafards, rats) seront distribués gratuitement aux habitants qui en feront la demande. Une campagne massive de dératisation sera engagée.

Garantir le droit au logement

Les expulsions touchent souvent des familles victimes d'accidents de la vie, de retards de paiement de salaires ou de prestations sociales, et désormais de difficultés avec les services numériques.

Nous continuerons à prévenir ces situations en amont. Au-delà de l'injustice qu'elles représentent, les expulsions génèrent pour la collectivité des démarches chronophages et coûteuses, qui peuvent être évitées avec plus d'anticipation.

Un prêt municipal à taux zéro sera mis en place pour aider les personnes qui ne peuvent bénéficier d'aides sociales, afin de préserver leur droit au logement.

Lutter contre les logements indignes

Un fossé inquiétant existe entre des normes réglementaires de plus en plus strictes qui présument les petits propriétaires et certains logements complètement insalubres qui continuent d'être loués. La lutte contre le véritable habitat indigne doit devenir une priorité. Des agents municipaux seront chargés de contrôler les logements publics et privés, de signaler les situations d'insalubrité à la préfecture, d'exiger les travaux nécessaires et d'accompagner les relogements si besoin.

Les outils juridiques existent : nous donnerons simplement les moyens de les appliquer.

La santé le cœur des préoccupations

Accéder à un médecin devient de plus en plus difficile à Saint-Quentin. Les délais pour consulter un spécialiste s'allongent et de nombreux habitants peinent à trouver un médecin généraliste. La situation risque même de s'aggraver : sur les quelques 70 médecins généralistes de la ville, une grande majorité a plus de 55 ans. Si rien n'est fait, la pénurie médicale sera encore plus forte dans les prochaines années. Dans le même temps, l'hôpital public souffre : manque de soignants, manque de lits, services sous pression. La ville ne peut pas rester spectatrice.

Créer un centre de santé municipal

Nous créerons un centre de santé municipal pluridisciplinaire avec des médecins salariés par la ville. Ce dispositif permet : **d'accueillir de nouveaux patients, de garantir des consultations sans dépassement d'honoraires, de travailler en équipe avec infirmiers, sages-femmes et autres professionnels de santé.** Une fois les remboursements de soins déduits, le coût pour la collectivité est inférieur à 16 000 € par an et par médecin : une solution efficace et financièrement maîtrisée.

Développer la prévention

La santé passe aussi par la prévention. La ville soutiendra : des campagnes de dépistage et de prévention, des actions de sensibilisation dans les écoles et les quartiers, les associations engagées dans la santé publique.

Défendre l'hôpital public

Le maire de Saint-Quentin préside le conseil de surveillance de l'hôpital et participe donc directement aux orientations stratégiques de l'établissement. L'hôpital public doit rester un pilier de notre territoire. La ville soutiendra les personnels et agira pour le maintien et le développement des services, des lits pour un accès aux soins pour tous.

Gestion des déchets : défendre le service, l'améliorer

Sous prétexte d'écologie et d'économies budgétaires, la majorité sortante a dégradé le service de collecte des déchets. Il y a dix ans, **le passage mensuel du camion des encombrants a été supprimé.** Aujourd'hui, c'est **le ramassage hebdomadaire des ordures ménagères qui est menacé.** En septembre 2023, la Communauté d'agglomération du Saint-Quentinois a voté la mise en place de la TEOMI, qui devrait s'appliquer à partir de 2028 si rien ne change. Droite, gauche, RN, écologistes : tous ont voté pour, sauf notre élu communiste. Dans les communes où cette taxe existe déjà, elle conduit à payer ses déchets au poids ou à réduire fortement les collectes. Dans le Saint-Quentinois, le projet actuel prévoit un seul passage toutes les deux semaines. Dans certaines communes voisines, il n'y a déjà plus que 10 levées par an. Pour les déchetteries, la **limitation envisagée à 24 passages par an et seulement deux accès par jour pour les particuliers** va également compliquer la vie des habitants.

Ces choix posent des problèmes d'hygiène, d'organisation familiale et favorisent les dépôts sauvages. Si rien n'est fait, ces restrictions ne feront que s'aggraver dans le temps.

Nous proposons :

- Rétablir le passage mensuel du camion des encombrants, qui permettait à la fois de débarrasser les habitants et de donner une seconde vie aux objets récupérés.
- Refuser la mise en place de la TEOMI, véritable taxe déguisée qui pénalise les habitants.
- Supprimer le projet de limitation des passages en déchetterie pour les particuliers.
- Reprendre en gestion municipale les bennes des déchetteries : leur achat serait amorti en trois ans et permettrait ensuite de réaliser des économies.
- Municipaliser la gestion des déchets professionnels, aujourd'hui confiée au privé : les recettes générées permettraient de financer les autres services.

Qui sommes-nous ?

Nous sommes des femmes et des hommes de Saint-Quentin. Beaucoup d'entre nous y sont nés. Nous y avons grandi, fréquenté ses écoles, ses clubs sportifs, ses associations culturelles et ses accueil de loisir. Nous connaissons notre ville, ses quartiers, ses atouts mais aussi ses difficultés.

Nous sommes des citoyens engagés : militants associatifs, acteurs de la vie culturelle, défenseurs du logement, de l'emploi, de l'industrie et de l'agriculture, syndicalistes ou militants politiques. Au quotidien, nous consacrons du temps et de l'énergie à défendre les intérêts des travailleurs et à améliorer les conditions de vie de tous.

Notre liste est présentée par la section de Saint-Quentin du Parti communiste français. Nous partageons ses valeurs de solidarité, de justice sociale et d'égalité, ainsi que son engagement constant pour transformer la société, bien au-delà des périodes électorales.

Son indépendance, son refus des arrangements politiques et sa volonté de dénoncer les opportunités dérangeant parfois. Mais nous restons convaincus que la constance et l'honnêteté finissent toujours par être reconnues, bien davantage que les promesses sans lendemain ou les calculs de carrière. C'est dans cet esprit que nous avons décidé collectivement de nous engager dans cette campagne municipale.

Nous vous invitons à nous suivre, à participer, à nous rejoindre, pendant cette campagne et après, pour faire vivre une autre vision de Saint-Quentin, de la société et du monde.

*À très bientôt,
Les candidats des Voix de la Colère*



Corinne Bécourt - St-Jean - Présidente d'association de défense des locataires, syndicaliste, responsable PCF - **Aurélien Jan** - Saint-Martin - Professeur des écoles, conseiller municipal sortant - **Amélie Darde** - St-Jean - Agent des services hospitaliers, bénévole associative - **Gauthier Ducos** - Centre-Ville - Tuyauteur/soudeur, conseiller municipal sortant - **Gwendoline Antoine** - Neuville - Employée médico-sociale - **Philippe Lesur** - Centre-Ville - Retraité, peintre - **Mélanie Périgard** - St-Jean - Responsable de recrutement et accompagnement, bénévole associative - **Julien Plé** - St-Jean - Artisan Couvreur - **Mathilda Genouille** - St-Jean - Accompagnante éducative et sportive - **David Borel** - Fg Isle - Responsable site funéraire, responsable associatif, syndicaliste - **Marcelle Marchandise** - Vermand - Retraîtée, responsable associative - **Yoann Coste** - Remicourt - Professeur d'histoire - **Francine Latouche** - Europe - Animatrice, présidente d'amicale de défense des locataires - **Jean-Marie Desmidts** - Centre-Ville - Retraité, gardien de gymnase, président d'associations - **Christine Chapelain** - St-Jean - Retraîtée, préparatrice en pharmacie, bénévole associative - **Gérard Ervet** - Fg Isle - Retraité services techniques de la ville, responsable associatif - **Maryse Laplace** - Saint-Martin - Retraîtée travailleur social, bénévole associative - **Fabien Mias** - Remicourt - Chauffeur de bus, syndicaliste - **Consolée Tumushime** - Fg Isle - Aide-soignante, bénévole associative - **Dominique Ouspensky** - Saint-Martin - Retraité services techniques de la ville - **Jeanine Nicolas** - Neuville - Serveuse en restauration - **Didier Tassin** - Artois/Champagne - Cuisinier, responsable associatif - **Alice Gerstel** - St-Jean - Référente territoriale en communication alternative améliorée - **Valérian Haudegond** - Neuville - Agent de service en industrie - **Angélique Delville** - St-Jean - Caissière polyvalente - **Franck Mousset** - Centre-Ville - Retraité, responsable associatif - **Nathalie Bécart** - Vermand - Agent d'entretien, responsable d'amicale de défense des locataires - **Olivier Tournay** - St-Jean - Professeur des écoles, ancien conseiller municipal - **Corinne Duflot** - Europe - Retraîtée ATSEM, responsable d'amicale de défense des locataires - **Jean-Philippe Catteau** - Centre-Ville - Technicien en achat industriel - **Ludivine Buronfosse** - Remicourt - Cheminote - **Saïd Guerfi** - St-Jean - Maçon plaquiste - **Laura Lefèvre** - Centre-Ville - Agent d'entretien - **Martial Despegel** - St-Jean - Équipier restauration rapide - **Simone Boudringaint** - Europe - Aide à la personne - **Ludovic Guin** - Remicourt - Cheminot formateur - **Marie-Paule Afchain** - St-Jean - Retraîtée, ancienne présidente d'association humanitaire - **Frédéric Benoit** - Centre-Ville - Magasinier cariste - **Marie-France Kahn** - Artois/Champagne - Retraîtée - **Julien Casier** - St-Jean - Serveur - **Élisabeth Delaire** - Saint-Martin - Agent d'entretien retraitée - **Yvon Gosset** - St-Jean - Retraité des douanes - **Claudine Potier** - Saint-Martin - Retraîtée - **Malik Mors** - Vermand - En situation de handicap, responsable d'amicale de locataires - **Alice Gorlier** - Saint-Martin - Responsable syndicale - **Xavier Canu** - Fg Isle - 51 ans - Chauffeur routier

Les Voix de la Colère : 22, rue de la Pomme Rouge - 02100 Saint-Quentin - Tel : 06.26.09.26.48

Mail : corinnebecourt-municipales@outlook.fr

